

PROCEDURE POUR L'ENVOI D'ARGENT PAR VIREMENT BANCAIRE

- Vous désirez effectuer un virement :

sur le compte bancaire de l'Etablissement à la Régie des comptes nominatifs de la Maison d'Arrêt d'Epinal , les coordonnées bancaires sont les suivantes :

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1007 1880 0000 0010 0240 125	TRPUFRPI

- Vous devez inscrire impérativement :

- 1) nom du détenu
- 2) prénom du détenu
- 3) numéro d'écrou (facultatif)

Ces informations doivent **obligatoirement** figurer dans *la zone libre dite « facultative ou information complémentaire »* de l'ordre de virement.

Si ces informations demandées sont incomplètes, erronées ou illisibles, et de même si la réception d'argent est refusée par le juge d'instruction ou le chef de l'établissement **le virement sera rejeté.**



MAISON D'ARRÊT D'ÉPINAL
13 Rue Villars
B.P. 21069
88 060 EPINAL Cedex
☎ 03 29 31 25 24

